

COMITE DE LIGNE DAUPHINE BRIANCONNAIS

Veynes – (Valence) – (Grenoble) - Briançon

**Veynes
Lundi 8 juin 2015**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ORDRE DU JOUR

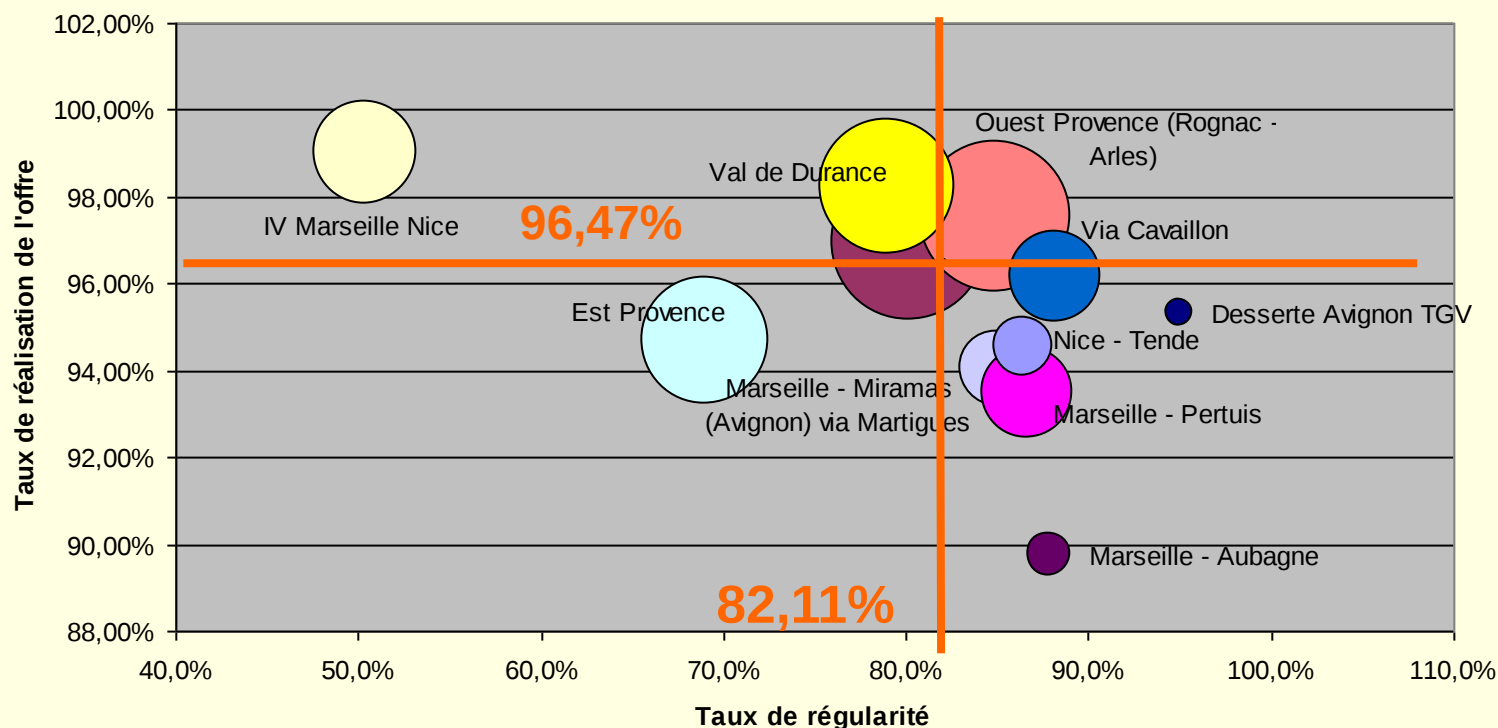
- ➡ **I. Qualité de service**
- ➡ **II. Point sur l'infrastructure**
- ➡ **III. Opérations contrat de plan Etat-Région 2015/2020**
- ➡ **IV. Rappel de l'offre**
- ➡ **V. Evolution du trafic**
- ➡ **VI. Eléments financiers TER**
- ➡ **VII. Evolutions tarifaires**

I. LA QUALITE DE SERVICE

(1/5)

1. Réalisation de l'offre et régularité (30/04/2015) :

Fiabilité des TER par zones de desserte en 2015

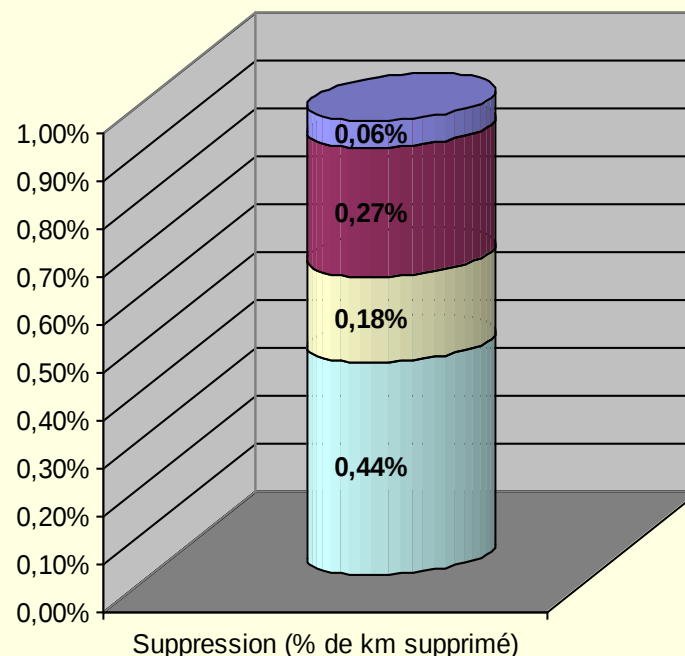
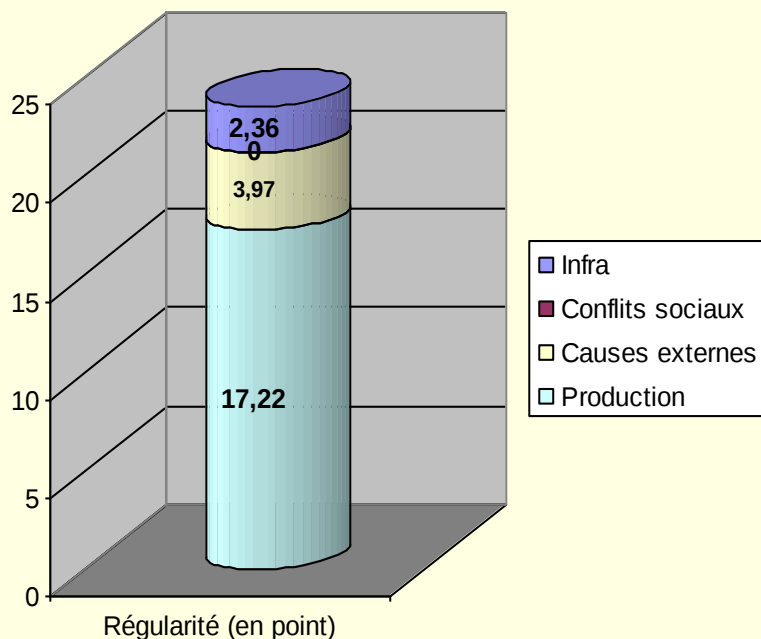


I. LA QUALITE DE SERVICE

(2/5)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

IV Marseille Briançon 30/04/2015

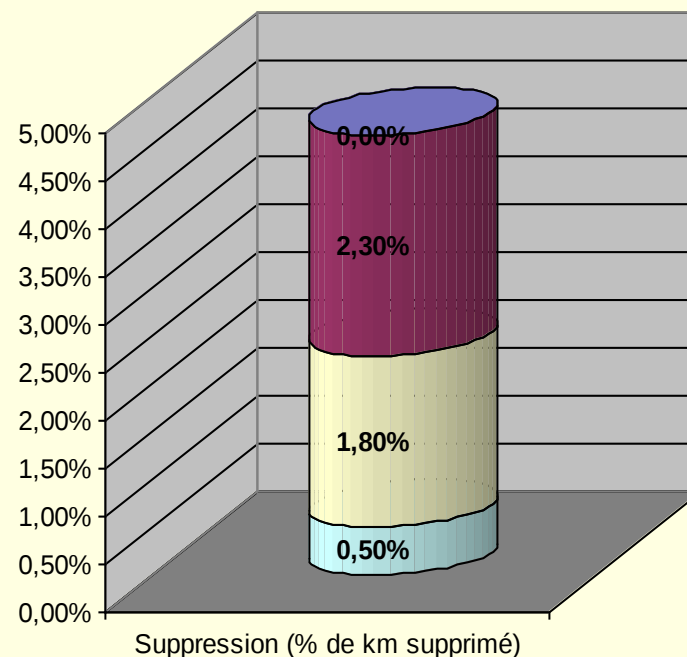
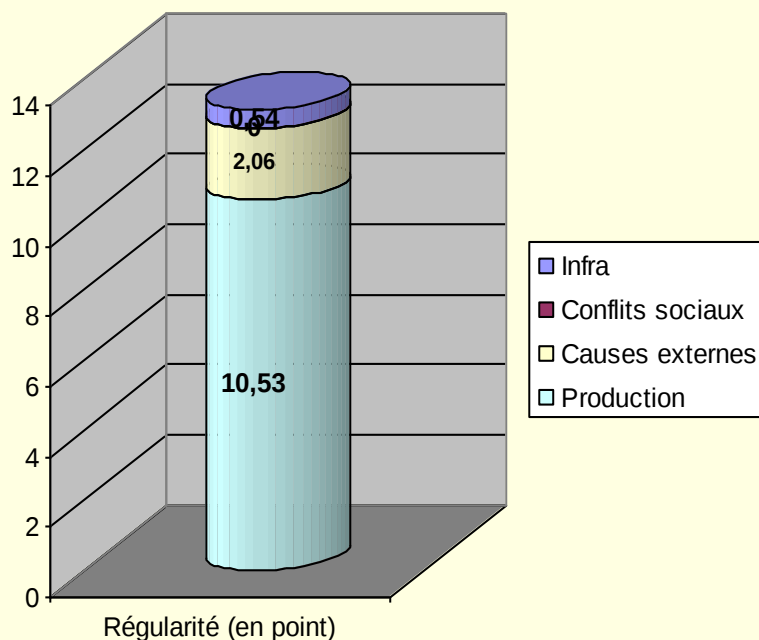


I. LA QUALITE DE SERVICE

(3/5)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

Divers VU (Grenoble)

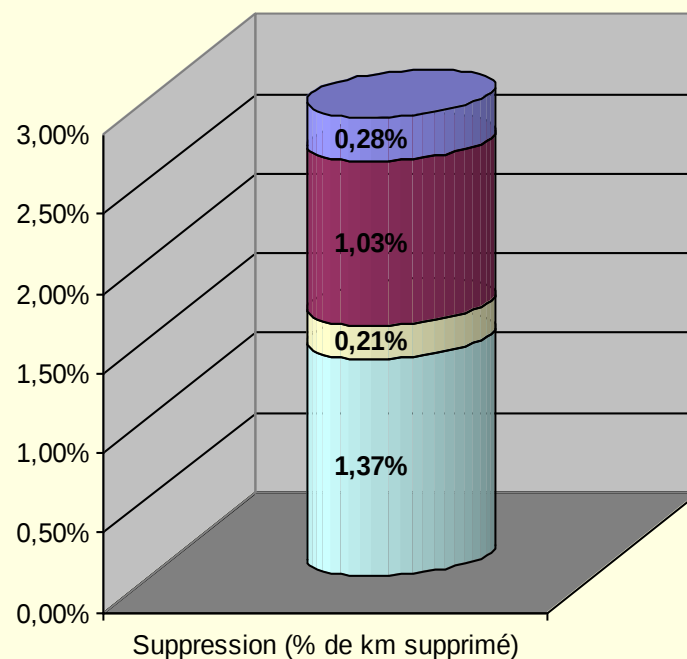
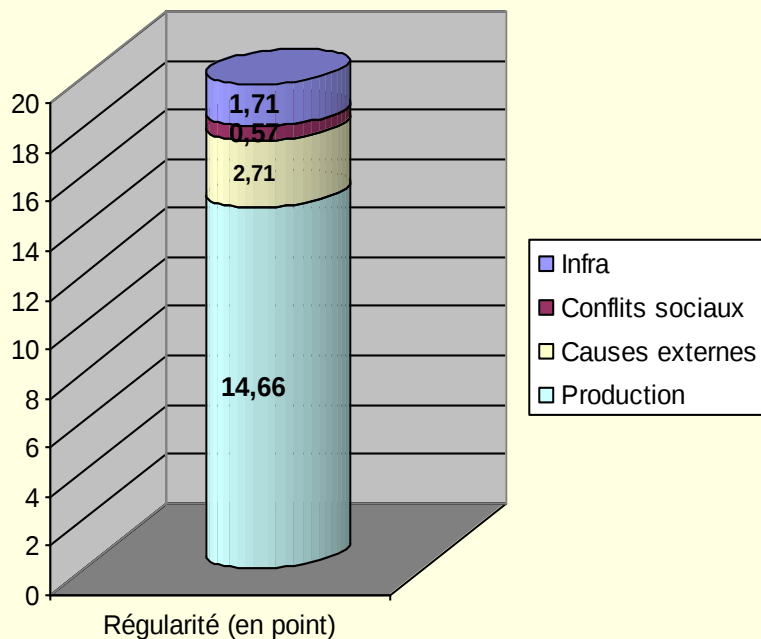


I. LA QUALITE DE SERVICE

(4/5)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

Divers VU (Marseille)

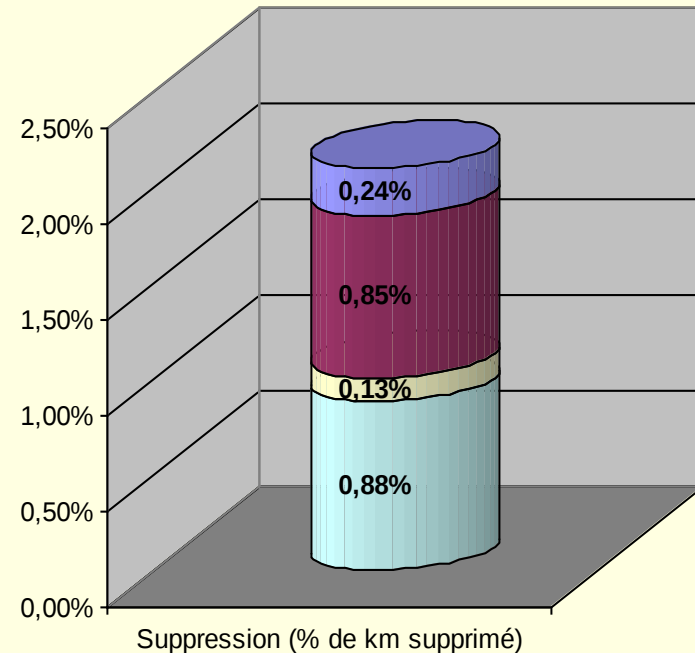
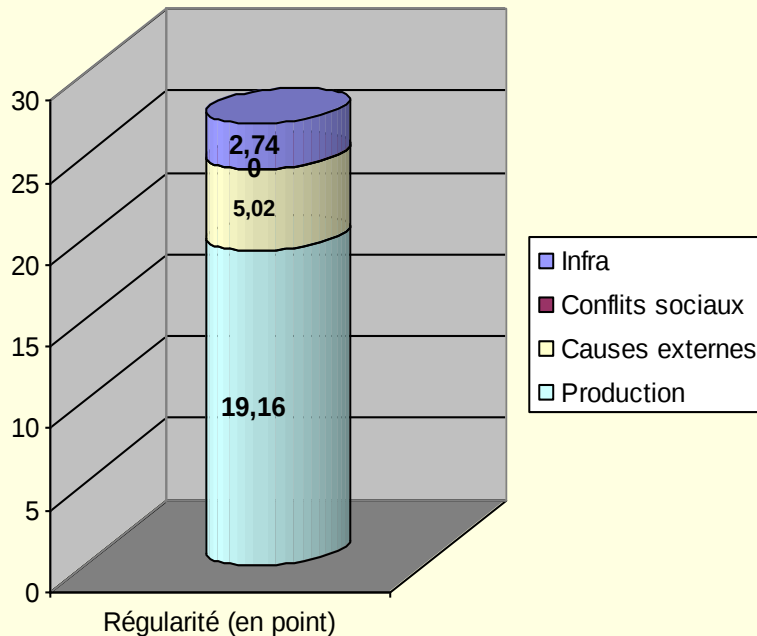


I. LA QUALITE DE SERVICE

(5/5)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

Divers VU (Roman)

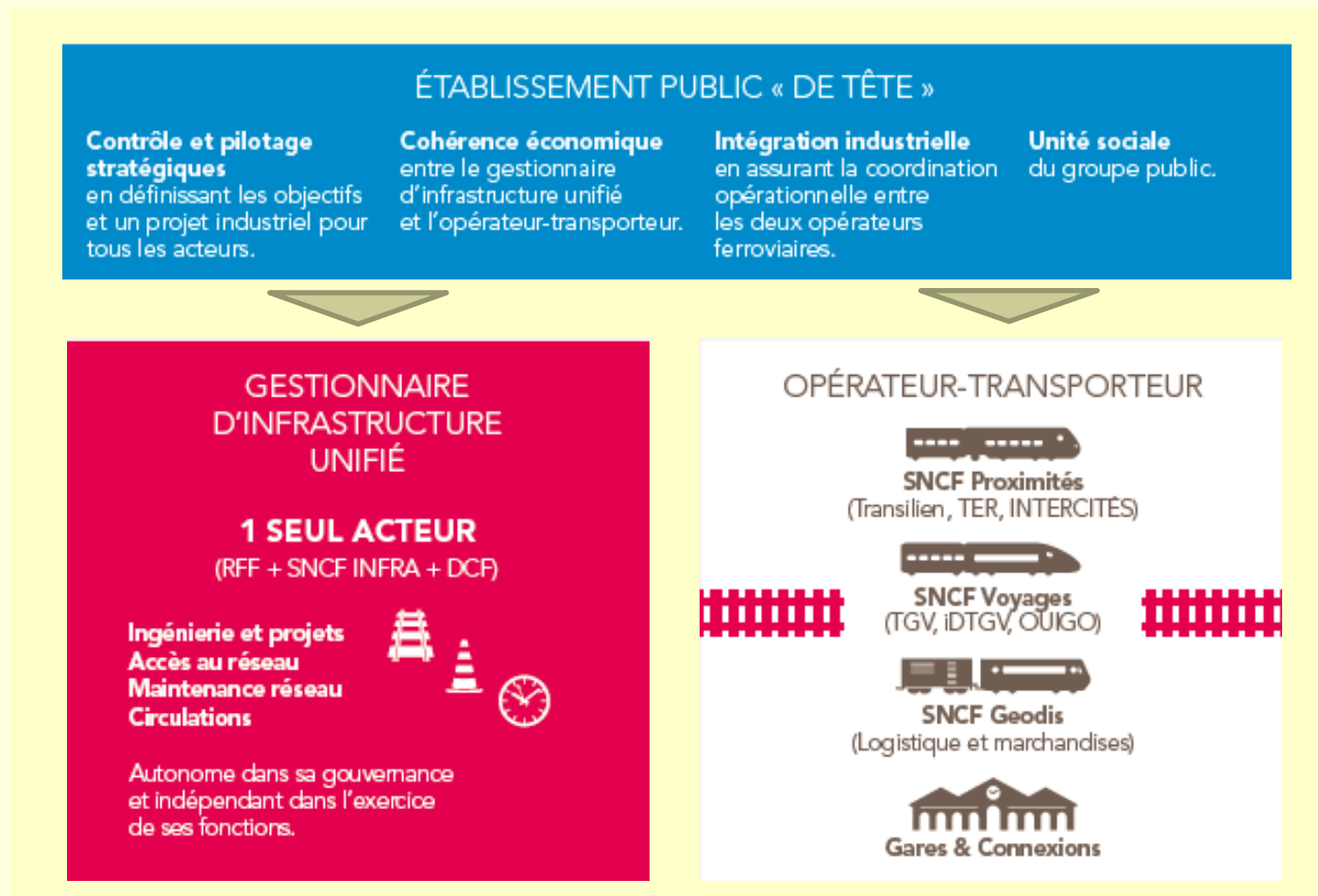


II. L'INFRASTRUCTURE

(1/4)

1. La Réforme Ferroviaire

Epic
« SNCF
Réseau »



Epic de tête
« SNCF »

Epic
« SNCF
Mobilités »

II. L'INFRASTRUCTURE

(2/4)

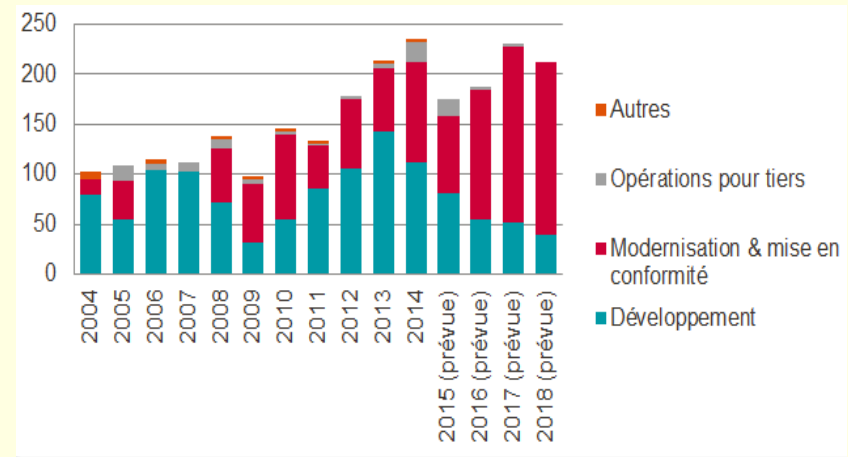
2. Les priorités de l'infrastructure

➔ 2013 et 2014 marqués par de graves accidents

- la catastrophe de Brétigny sur Orge (2013) et l'accident de Denguin (2014) ont demandé la mise à disposition d'urgence et impérative de techniciens spécialisés afin de vérifier l'état des installations existantes
- Pour faire face à cette situation, des arbitrages entre travaux de maintenance, travaux de régénération et projets de développement ont du être réalisés récemment sur l'ensemble du territoire
- Ceci s'est traduit par plusieurs reports d'opérations (report d'une quinzaine de projets de 2 à 3 ans) et des adaptations de planning sur les chantiers

➔ Un redéploiement des priorités de l'entreprise

- Priorité à la sécurité
 - 1 Entretien
 - 2 Renouvellement
 - 3 Développement
- La réalisation de la maintenance en forte tension
- Des mesures déjà prises pour traiter cette augmentation de charges à amplifier
- Un report des opérations de développement non encore engagées



Les productions correspondant aux opérations d'entretien courant et aux OGE (soit environ 120 M€ / an) sont à ajouter

II. L'INFRASTRUCTURE

(3/4)

3. Travaux prévus en 2015 et 2016

Fermeture annuelle

■ SA2015

Coté PACA

Côté Rhône Alpes

Gap et Briançon : lundi 21/09 au vendredi 09/10

Vif Luz : mardi 26/05 au vendredi 12/06 et du 28/09 au 18/10

■ SA2016

Coté PACA

Côté Rhône Alpes

Pas de fermeture, travaux dans le résiduel de nuit

Vif Luz 06/06 au 01/07 et du 19/09 au 07/10

Passages à Niveau :

Mises aux normes et améliorations PN prévues pour REA 2016/2017 :

PN1 Veynes, PN22 Gap, PN34 Embrun, PN54 Villar St Pancrace, PN56 Briançon, PN71 Château-Arnoux, PN31 Chorges

II. L'INFRASTRUCTURE

(4/4)

4. Perspectives 2015-2020

■ CPER 2015-2020

RFF a réalisé un diagnostic complet de « l'Etoile ferroviaire des Alpes » qui préfigure la réflexion sur les besoins de renouvellement des lignes ferroviaires.

Cela se traduit au niveau du prochain Contrat Plan Etat Région par :

- ➔ Programmation du Renouvellement Section Montdauphin Briançon en 2017
- ➔ Renouvellement Etoiles de Veynes
Etudes et première phase travaux de modernisation des branches de l'Etoile de Veynes vers Rhône-Alpes. Ces derniers, en cohérence avec les études et travaux prévus dans le cadre du CPER Rhône-Alpes, visent à garantir la pérennité du TET Paris-Briançon mais également le lien avec l'agglomération grenobloise (étudiant) et l'accès des Alpes du Sud à la grande vitesse (Valence TGV).

III. Contrat de Plan Etat-Région

2015/2020 :

(1/3)

Instrument privilégié du financement des grands projets structurants et de la programmation des investissements publics.

Objectif : le Contrat de Plan doit être le vecteur de la transition écologique et énergétique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un objectif prioritaire : soutenir un développement économique au service de l'emploi (structuré autour de 5 priorités).

Janvier / février 2014 : définition d'une stratégie régionale partagée, large concertation de l'ensemble des partenaires, élus et forces vives des territoires, au travers de réunions départementales ; mise en place d'un site internet collaboratif (+ de 500 contributions)

Décembre 2014: l'Etat affine ses propositions d'enveloppes et de priorisation des projets (cadrage des ministères). Cette ébauche de programmation a été soumise aux territoires et cofinanceurs potentiels du Contrat afin d'établir des priorités et d'en sécuriser, dans la mesure du possible, le financement (janvier / février 2015).

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

III. Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 :

(2/4)

- ➔ 20 février 2015 : vote du protocole d'accord par l'Assemblée délibérante.
- ➔ 29 mai 2015 : contrat définitif voté par le Conseil Régional et signé par l'Etat

	Etat	Région
L'emploi et la jeunesse, priorités transversales pour le territoire régional	17	17
L'économie de la connaissance et les filières stratégiques	139.91	141.95
La dynamisation de l'accessibilité multimodale	372,30	403.29
Affirmer le cap de la transition écologique et énergétique	141,45	133,83
Assurer un développement solidaire des territoires	155,46	148.56
TOTAL en M€	826,12	844.63

Voté le 29 mai 2015



III. Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 :

(3/3)

Ligne des Alpes / Etoile de Veynes :

fin de phase 1 : régénération Briançon Montdauphin et Etoile de Veynes

début phase 2 : études et premiers travaux pour les branches vers Rhône-Alpes :

- ➡ Poursuite de l'opération de régénération de la ligne Marseille-Briançon dans sa section Mont Dauphin-Briançon (opération prévue à l'ancien CPER et dont les travaux sont désormais programmés en 2017) ;
- ➡ Lancement des études et réalisation d'une première phase travaux de modernisation des branches de l'Etoile de Veynes vers Rhône-Alpes en cohérence avec les études et travaux prévus dans le cadre du CPER Rhône-Alpes ; garantir la pérennité du TET Paris-Briançon mais également le lien avec l'agglomération grenobloise (étudiant) et l'accès des Alpes du Sud à la grande vitesse (Valence TGV).
- ➡ Gare de Gap : mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, en cohérence avec l'Agenda d'Accessibilité Programmé ; opportunité pour la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal.

IV. Rappel de l'offre :

(1/1)

Adaptation du service 2015 :

- ➔ Création d'un train bi-tranche au départ de Briançon à 6 h 00 avec séparation des deux rames à Veynes, l'une à destination de Valence, l'autre de Marseille, avec correspondance assurée à Veynes vers Grenoble = limitation croisement train de nuit
- ➔ Travail sur des complémentarités avec les LER (plus tôt vers Marseille et en contre pointe)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

V. Evolution du trafic :

(1/1)

➔ 2014 :

Moyenne régionale = -0,8%

Tendance nationale = -2,9%

Ligne des Alpes = **+5%**

➔ Au 30 avril 2015 :

Moyenne régionale = -3,6%

Tendance nationale = -2,6%

Ligne des Alpes = **+2,7%**

Région

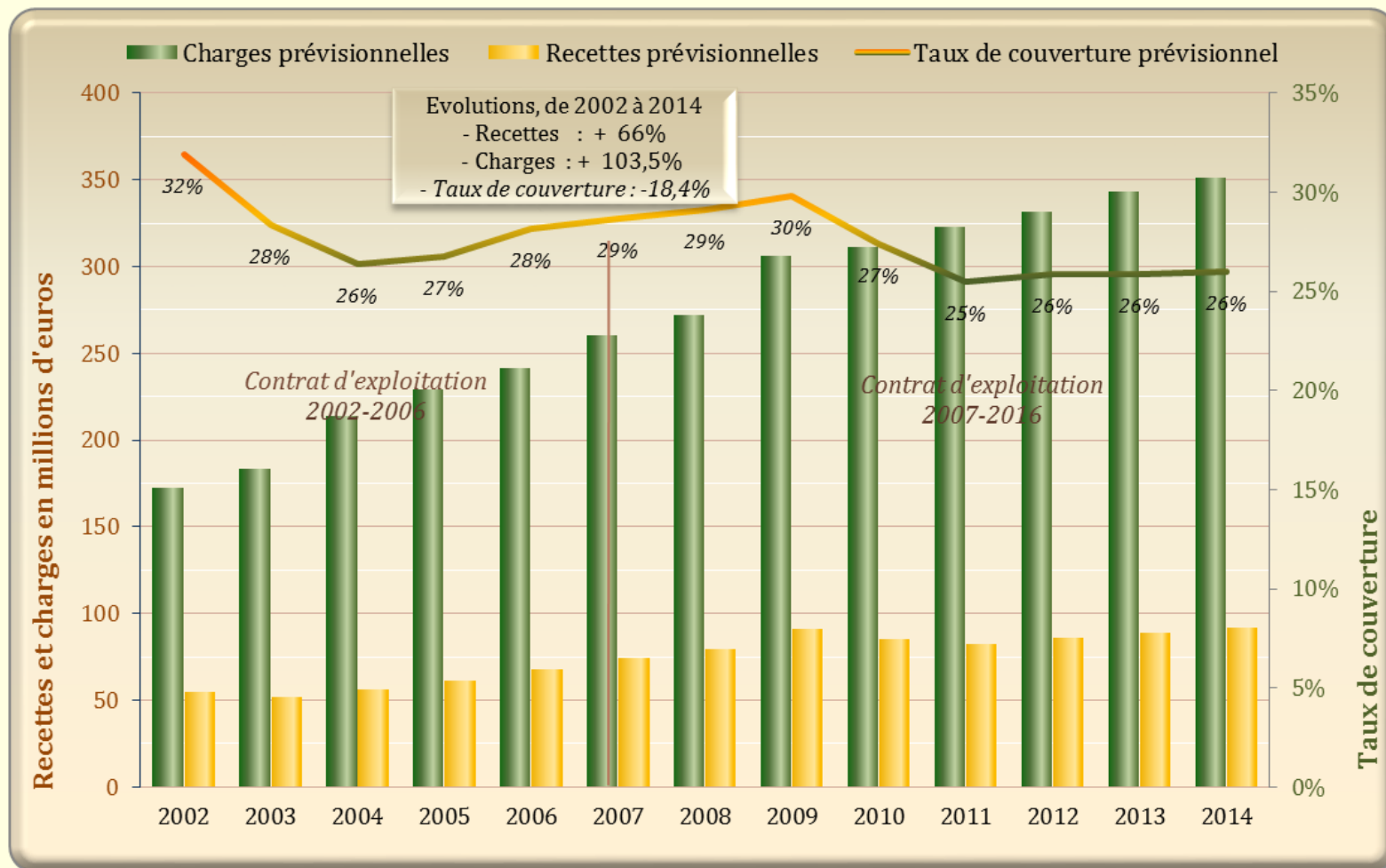


Provence-Alpes-Côte d'Azur

VI. Éléments financiers TER

1) Coût du service TER

(1/2)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

VI. Éléments financiers TER

2) Effort régional au service TER

(2/2)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

VII. Evolutions tarifaires

(1/1)

➔ Projet de coordination tarifaire entre la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et la Région Rhône-Alpes :

- Réciprocité des abonnements mensuel et annuels « Zou ! » et « illico » au prix pratiqué dans la région de l'achat et sans avantage pour les accompagnants.



- Pour les titulaires des cartes de réduction « Zou ! 50/75% » et « illico liberté » permettre de bénéficier sur un trajet interrégional de 25% de réduction en semaine et 50% le weekend.



comitesdeline@regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.regionpaca.fr



www.pacamobilite.fr



www.ter-sncf.com/regions/paca/fr



www.rff.fr